



Assemblée générale

Distr. générale
9 mars 2001

Original: français

Cinquante-cinquième session

Point 46 de l'ordre du jour

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales

Lettre datée du 7 mars 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration publiée le 1er mars 2001 par la présidence au nom de l'Union européenne, sur le décret des Taliban ordonnant la destruction de toutes les statues en Afghanistan (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 46 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent de la Suède
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Pierre **Schori**

**Annexe à la lettre datée du 1er mars 2001, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

**Déclaration publiée le 1er mars 2001 par la présidence
de l'Union européenne, au nom de l'Union européenne,
sur le décret des Taliban ordonnant la destruction
de toutes les statues en Afghanistan**

C'est avec stupeur et consternation que l'Union européenne a pris connaissance du décret pris par le chef spirituel des Taliban, le mollah Omar, qui ordonne la destruction de toutes les statues et sanctuaires en Afghanistan.

Les oeuvres d'art de l'Afghanistan ont une valeur historique inestimable. La richesse du patrimoine culturel de l'Afghanistan revêt une importance capitale non seulement pour ce pays mais pour l'humanité tout entière. L'union européenne lance un appel pressant aux dirigeants taliban pour qu'ils n'appliquent pas cette décision absolument tragique, qui privera le peuple de l'Afghanistan de son riche patrimoine culturel.

Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, Chypre, Malte et la Turquie, pays également associés, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen se rallient à cette déclaration.
